



Protection des données personnelles

L'adhérent est informé que l'ASVN collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (communication sur les événements de l'association comme les assemblés générales, sur le fonctionnement du club, les modifications des plannings) mais également à des fins statistiques non nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes. En cas de non adhésion à l'association l'année suivante, ces données seront effacées au bout de 2 ans.

La fourniture de votre adresse e-mail et numéro de téléphone est obligatoire, afin que nous puissions vous contacter rapidement en cas d'événements impactant les activités du club. La fourniture du certificat médical est de s'assurer de l'absence de contre-indication à la pratique de la natation.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante :

A.S.Vence.Natation.@gmail.com

Je confirme avoir lu le paragraphe sur les protection des données personnels

Signature de l'adhérent

Date : / /2020

Protocoles et recommandations sanitaires

La situation sanitaire actuelle nous oblige à mettre en place les mesures suivantes pour le déroulement des séances :

- Ouverture des portes 10 minutes avant le début du cours,
- Fermeture des portes au début du cours,
- Entrée par l'entrée principale,
- Sortie par le snack,
- Pédiluve et douche extérieurs obligatoires (au savon),
- WC extérieurs (sous le snack) (vestiaires et WC intérieurs non accessibles),
- Amenez votre propre matériel (pool, plaquettes, palmes) (matériel de la piscine non disponible)
- Bonnet de bain obligatoire
- 6 nageurs par ligne d'eau
- Les consignes particulières de mouvement dans l'eau seront indiquées par le maître-nageur
- Aucun accompagnant ne sera accepté sur le pourtour de la piscine pendant les cours.

Je confirme avoir lu les consignes et je m'engage à les respecter

Signature de l'adhérent

Date : / /2020